

Demande d'aide financière – Fonds « Publics et Territoires »

« Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les Accueils de Loisirs »

Intitulé de l'action : Renforcer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les ACM

Montant de la subvention sollicitée : 4000€

Je soussigné(e) : **Mr MICHELET Fabrice**
agissant en qualité de : **Président**
certifie l'exactitude des informations portées sur les présents documents.

Date

Signature

Cachet

Identification du porteur de projet

Nom du porteur du projet : Communauté de communes Mellois en Poitou

Adresse du siège social : 2, place de Strasbourg CS60048 79500 Melle

Personne chargée du dossier : Aurélia DERRAY /Elisabeth MARCHE

Contact téléphonique : 05 49 07 46 71 /

Contact électronique :

aurelia.derray@melloisenpoitou.fr /

06 48 40 36 98

elisabeth.marche@melloisenpoitou.fr

Présentation et caractéristiques de l'Accueils Collectifs de Mineurs

Ouverture :	☐ Les mercredis	☐ Petites vacances scolaires
	☐ Durant les 2 mois d'été	☐ Durant un des 2 mois d'été
	☒ Péri-scolaire ou TAPS	☐ Sur toutes ces périodes
L'Accueil de loisirs a déjà accueilli des enfants en situation de handicap :	☒ Régulièrement	☐ Ponctuellement
	☐ Rarement	☐ Il s'agit d'une première expérience
Le directeur de l'Accueil de Loisirs :	☒ A bénéficié d'une sensibilisation spécifique au handicap	
	☒ Possède une expérience de terrain en la matière	
	☒ S'est auto formé sur le sujet (lecture, contact d'organismes spécialisés...)	
	☐ N'a pas eu l'opportunité de bénéficier d'une sensibilisation	
	☐ Autres cas de figures, merci de préciser :	

Les professionnels de l'animation :

- ☒ Ont bénéficié d'une sensibilisation spécifique au handicap
- ☒ Possèdent une expérience de terrain en la matière
- ☒ Se sont auto formés sur le sujet (lecture, contact d'organismes spécialisés...)
- ☐ N'ont pas eu l'opportunité de bénéficier d'une sensibilisation
- ☐ Autres cas de figures, merci de préciser :

Les enfants ou adolescents en situation de handicap

Le partenariat avec les familles

- ☐ Il est ancien et les parents sont activement impliqués dans la préparation de l'accueil
- ☒ Il s'agit d'une nouvelle famille et le partenariat est en cours de construction
- ☐ Les parents ont réalisé l'inscription de l'enfant et ne souhaitent pas aller plus loin dans les liens avec les professionnels, dans l'immédiat
- ☐ Autres situations, merci de préciser :

Le partenariat avec le milieu spécialisé est :

- ☐ Régulier
- ☒ Ponctuel
- ☐ Rare
- ☐ Inexistant

Pour l'organisation de l'accueil, avez-vous sollicité l'appui de :

- ☐ La Protection Maternelle Infantile (PMI) (pour les enfants de – de 6 ans)
- ☐ Le Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)
- ☐ La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- ☐ Une association de parents d'enfants en situation de handicap
- ☒ Autres organismes, merci de préciser :

La demande d'accueil concerne :

- ☐ Un enfant de moins de 6 ans
- ☒ Un enfant de 6 à 11 ans
- ☐ Un adolescent de 12 à 17 ans
- ☒ Plusieurs enfants ou ado, préciser le nombre et la tranche d'âge

Les enfants sont concernés par :
 Préciser le nombre d'enfants concernés

- ☐ Un handicap moteur : ☐
- ☒ Un handicap cognitif, mental ou psychique : 3 enfants de 9 /10 ans
- ☐ Une déficience sensorielle : ☐
- ☐ Un polyhandicap : ☐
- ☐ Des troubles de santé invalidants : ☐
- ☐ Autres, merci de préciser : ☐

Durée de l'accueil envisagée :

Pour chaque enfant :
 - préciser le nombre de jours estimés sur la période concernée
 - indiquer si l'enfant est bénéficiaire de l'AEEH ou s'il est en cours de reconnaissance

Prénom de l'enfant	Bénéficiaire de l'AEEH OU reconnaissance en cours	Mercredis	Petites vacances scolaires	2 mois d'été	1 des 2 mois	Périscolaire ou TAPS
Ninolo	oui	☐	☐	☐	☐	144
Brayan	oui	☐	☐	☐	☐	144
Kameronn	non	☐	☐	☐	☐	144
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐
☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐

La demande d'aide porte sur :

☒ Un renforcement de l'équipe professionnelle Augmentation du temps de travail ou recrutement supplémentaire	Estimation du nombre de jours supplémentaires : 62 (en équivalent temps plein). Surcoût généré ? 7378 €
☐ L'acquisition de matériel spécialisé ou de matériel d'aménagement permettant une meilleure accessibilité de l'Accueil de loisirs aux enfants ou adolescents en situation de handicap	Matériel prévu : Penser à joindre les factures
☐ Le financement de temps de concertation entre l'équipe professionnelle et des intervenants extérieurs et/ou partenaires de l'accueil de l'enfant en situation de handicap	Nombre d'heures consacrées à ces temps de concertation : 1h par semaine Surcoût généré : 612 € Bénéfices attendus pour l'enfant : Bonne connaissance de l'enfant, de ses difficultés et de la conduite à tenir pour les animateurs.
☐ Le financement d'une ou plusieurs sessions d'information / sensibilisation de l'équipe professionnelle sur le handicap.	Durée des sessions : Thème traité : Intervenants : Préciser si les formations ont été mutualisées avec d'autres équipements :
☐ Autres besoins nécessaires à l'accueil d'enfants en situation de handicap	Nature des besoins : Surcoût généré :

Plan de financement

Important :

Le **montant total des financements accordés par la branche Famille ne peut excéder 80% du coût total annuel de fonctionnement** (ou de la dépense d'investissement ou d'équipement d'une structure ou d'un service. Le soutien financier de la Caf se fera dans la limite d'un plafond d'aide de 4000€ pour l'année 2019.

L'ensemble des recettes (financements octroyés par la branche Famille intégrant le complément « publics et territoires », les participations familiales et les autres subventions), ne peut excéder **100% du coût annuel de fonctionnement de l'action**.

Dépenses			Recettes		
Animateur supplémentaire	7378	€	Suvention caf	4000	€
Réunions de préparation et protocoles	612	€	CCMP	3990	€
		€			€
		€			€
		€			€
		€			€
		€			€

Total	7990 €	Total	7990 €
-------	--------	-------	--------